SURFACE AND WHITEBOARD-FOAM CLEANER 400ML

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation	SURFACE AND WHITEBOARD FOAM CLEANER 400ML
Nom chimique	
Type de produit	Mélange
Code de produit	270.400
UFI :	DM00-Q0M3-Q00V-FRAP

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes	- Nettoyants et détergents destinés à l'usage par le consommateur

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ECS Cleaning Solutions GmbH
Wolfener Str. 32-34
D-12681 Berlin Germany
Telephone : +49 (0)30 / 36 46 40 36
gunnar.kleinmann@ecsag.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

Poison Control Centre (Austria)
Tel. No.: +43 1 406 4343

Antigif Centrum Centre Antipoisons (Belgium)
Tel. No.: +32 070 245 245

National Toxicology Centre, Hospital for Active Medical Treatment and Emergency Medicine "N.I.Pirogov" (Bulgaria)
Tel. No. / fax: +359 2 9154 233

Poison Control Centre (Croatia)
Tel. No.: +385 1 234 8342

Toxicological Information Centre (Czech Republic)
Tel. No.: +420 224 919 293 / +420 224 915 402

Poison Control Hotline (Denmark)
Tel. No.: +45 82 12 12 12

Poisoning Information Centre (Estonia)
Tel. No.: +372 794 3794 (or 16662 national)

Poison Information Centre (Finland)
Tel. No.: +358 09 471 977

ORFILA (INERIS) (France)
Tel. No.: +33 (0) 1 45 42 59 59

Poison Control Center, Charité – Universitätsmedizin Berlin, Hindenburgdamm 30, 12203 Berlin (Germany)
Tel. No.: +4930 30686700

Health Toxicological Information Service (Hungary)
Tel. No.: +36 80 20 11 99

Poison Centre (Iceland)
Tel. No.: +354 543 2222

CAV Milano Niguarda Ca' Granda (Italy)
Tel. No.: +39 02 66101029
CAV “Osp. Pediatrico Bambino Gesù” Dip. Emergenza e Accettazione DEA
Tel. No.: +39 06 68593726

Valsts Toksikoloģijas centrs, Saindēšanās un zāļu informācijas centrs (Latvia)
Tel. No.: +371 670 42473

The State Medicines Control Agency (SMCA), Poison Information Bureau (PIB) (Lithuania)
Tel. No.: +370 5 236 20 52

Mater Dei Hospital (Malta)
Tel. No.: +356 2545 0000

National Poisons Information Centre (NVIC) (Netherlands)
Tel. No.: +31 (0) 30 274 8888

Mental Health Helpline (Norway)
Tel. No.: +47 22 59 13 00

Instituto Nacional de Emergência Médica (Portugal)
Tel. No.: +351 213 303 271

Biroul RSI si Informare Toxicologica (Romania)
Tel. No.: +40 021 318 3606

National Toxicological Information Centre (NTIC) (Slovakia)
Tel. No.: +421 2 5477 4166

Toxicology Information Service (Spain)
Tel. No.: +34 91 562 04 20

Swedish Poisons Information Centre (Sweden)
Tel. No.: +46 08 331231

Emergency Action (United Kingdom): Emergency phone number when using this product Tel. No.: +370 682 54054 (phone number is available from 8 am – 10 pm/ Monday-Friday; Kaunas, Lithuania).
In the event of a medical enquiry involving this product, please contact your doctor or local hospital accident and emergency department.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aerosol 1	Aérosol - Catégorie 1

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : Hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole, gaz de pétrole, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation et condensation du pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C3-C5, principalement en C3 et en C4. (CAS No.: 68512-91-4)

Mention d'avertissement : Danger

SURFACE AND WHITEBOARD-FOAM CLEANER 400ML

Pictogrammes des risques

Mentions de danger

H222	Aérosol extrêmement inflammable
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Phrases EUH : Aucun

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.	- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.
matière vPvB.	- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.
Autres dangers n'entraînant pas la classification	- En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables. - Produit chimique sous pression: Risque d'exploser en cas d'échauffement.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

- Hydrocarbures, riches en C3-4, distillat de pétrole ; Gaz de pétrole : Note K : La classification en tant que cancérogène ou mutagène ne s'applique pas s'il peut être démontré que la substance contient moins de 0,1 % p/p de 1,3 butadiène (EINECS 203-450-8).

SURFACE AND WHITEBOARD-FOAM CLEANER 400ML

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
Hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole, gaz de pétrole, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation et condensation du pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C3-C5, principalement en C3 et en C4.	n°CAS : 68512-91-4 Numéro d´identification UE : 649-083-00-0 N°CE : 270-990-9	> 50 - < 100	Carc. 1A - H350 Flam. Gas 1 - H220 Muta. 1B - H340 Press. Gas	Non applicable
Alcohols, C12-14, ethoxylated	n°CAS : 68439-50-9 Numéro d´identification UE : N°CE : 500-213-3	< 1	Aquatic Chronic 1 - H410 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
sodium nitrite	n°CAS : 7632-00-0 Numéro d´identification UE : 007-010-00-4 N°CE : 231-555-9	< 1	Acute Tox. 3 Oral - H301 Aquatic Acute 1 - H400 Eye Irrit. 2 - H319 Ox. Liq. 3 - H272	Non applicable
N-(2-hydroxyethyl)-N,N-dimethyl alkyl-C12-14-(even numbered)-1-aminium chloride	n°CAS : Numéro d´identification UE : N°CE : 931-275-3	< 1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411 Skin Corr. 1C - H314 STOT RE 2 - H373	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. - En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- En cas de suspicion d'intoxication, s'adresser immédiatement au Centre national d'information sur les poisons, numéro de téléphone d'urgence voir section 1.4.
- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	- ABC-poudre - Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	- Aucune information disponible.
Produits de décomposition dangereux	- Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Assurer une aération suffisante. - Eloigner toute source d'ignition.
Pour les secouristes	- Aucune information disponible.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Aucune information disponible.
Méthodes et matériel de nettoyage	- Ventiler la zone concernée.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Génération/dégagement de poussière - Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: génération/formation d'aérosols - Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. - Ne pas fumer pendant l'utilisation. - Utiliser des installations, appareillages, dispositifs d'aspiration, outillage, etc équipés d'une protection antidéflagrante. - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	- Aucune information disponible.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Ne pas stocker ensemble avec: Matériau combustible
- Protéger contre: Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

DNEL / PNEC

N-(2-hydroxyethyl)-N,N-dimethyl alkyl-C12-14-(even numbered)-1-aminium chloride			
Type	**Valeur**	**Utilisateur**	**Effet**
DNEL long terme par voie orale (répété)	0.9 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	2.2 mg/m3	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	3.1 mg/m3	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme dermique	1.25 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme dermique	0.9 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme dermique	0.02 mg/kg bw/day	Consommateurs	Local
PNEC eaux, eau douce	0.004 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0.0004 mg/l		
PNEC eaux, libération périodique	0.0014 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	4.8 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	0.48 mg/kg		
PNEC sol	0.61 mg/kg		
PNEC station d´épuration (STP)	0.19 mg/l		

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Mesures de protection supplémentaires pour les yeux: En cas d'un risque accru, en supplément

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	gazeux	Aspect	Aérosol
Couleur		Odeur	caractéristique

Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible

SURFACE AND WHITEBOARD-FOAM CLEANER 400ML

Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point éclair	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	3.1 hPa < V < 6.1 hPa
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	0.9 g/cm3 < V < 1 g/cm3
Solubilité (Eau)	pratiquement insoluble
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	10 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- En cas d'échauffement: Risque d'inflammation

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité : Substances

Hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole, gaz de pétrole, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation et condensation du pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C3-C5, principalement en C3 et en C4. (68512-91-4)	
LC50 inhalation (rat)	> 800000 ppmV

Alcohols, C12-14, ethoxylated (68439-50-9)	
LD50 oral (rat)	> 2000 mg/kg
LD50 dermal (rat)	> 2000 mg/kg
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	> 1.6 mg/l

sodium nitrite (7632-00-0)	
LD50 oral (rat)	180 mg/kg
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.095 mg/l

N-(2-hydroxyethyl)-N,N-dimethyl alkyl-C12-14-(even numbered)-1-aminium chloride ()	
LD50 oral (rat)	200 mg/kg < V < 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	- Non classé
Danger par aspiration	- Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

- Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

Hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole, gaz de pétrole, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation et condensation du pétrole brut. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe dans la gamme C3-C5, principalement en C3 et en C4. (68512-91-4)	
LC50 96 hr fish	24.11 mg/l < V < 147.54 mg/l
ErC50 algae	7.71 mg/l < V < 16.5 mg/l
ErC50 other aquatic plants	7.02 mg/l < V < 69.43 mg/l
Alcohols, C12-14, ethoxylated (68439-50-9)	
LC50 96 hr fish	1.2 mg/l
ErC50 algae	> 2 mg/l
ErC50 other aquatic plants	0.53 mg/l
NOEC chronic fish	0.16 mg/l
NOEC chronic other aquatic plants	0.77 mg/l
sodium nitrite (7632-00-0)	
LC50 96 hr fish	0.54 mg/l < V < 26.3 mg/l
ErC50 algae	0 mg/l < V < 100 mg/l
ErC50 other aquatic plants	4.93 mg/l
NOEC chronic fish	0.7 mg/l
NOEC chronic other aquatic plants	9.86 mg/l
N-(2-hydroxyethyl)-N,N-dimethyl alkyl-C12-14-(even numbered)-1-aminium chloride ()	
LC50 96 hr fish	4.2 mg/l
ErC50 other aquatic plants	0.53 mg/l
NOEC chronic fish	0.16 mg/l
NOEC chronic algae	> 0.212 mg/l
NOEC chronic other aquatic plants	> 0.1 mg/l

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. - Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. - Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus - Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.
Evacuation des eaux	- Aucune information disponible.
Précautions particulières à prendre	- Aucune information disponible.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Eliminer en observant les réglementations administratives.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Numéro ONU (ADR) : UN1950

SURFACE AND WHITEBOARD-FOAM CLEANER 400ML

Numéro ONU (RID)	:	UN1950
Numéro ONU (ADN)	:	UN1950
Numéro ONU (IMDG)	:	UN1950
Numéro ONU (IATA)	:	UN1950

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition des Nations unies (ADR)	:	AÉROSOLS
Nom d'expédition des Nations unies (RID)	:	AÉROSOLS
Nom d'expédition des Nations unies (ADN)	:	AÉROSOLS
Nom d'expédition des Nations unies (IMDG)	:	AÉROSOLS
Nom d'expédition des Nations unies (IATA)	:	AEROSOLS, FLAMMABLE

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

ADR Classe(s) de danger pour le transport	:	2
ADR Code de classification:	:	5F

Pictogrammes

Classe(s) de danger pour le transport (RID)	:	2

Pictogrammes

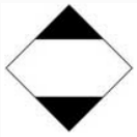

Classe(s) de danger pour le transport (ADN)	:	2

Pictogrammes

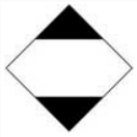

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	:	2

Pictogrammes

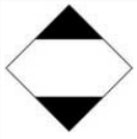

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	:	2

Pictogrammes

SURFACE AND WHITEBOARD-FOAM CLEANER 400ML

14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	:	
Groupe d'emballage (RID)	:	
Groupe d'emballage (ADN)	:	
Groupe d'emballage (IMDG)	:	
Groupe d'emballage (IATA)	:	

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement	:	Non
Polluant marin	:	Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR

ADR Code de classification:	:	5F
ADR Dispositions particulières	:	190+327+344+625
ADR Quantité limitée (LQ)	:	1L
Quantités exceptées ADR	:	E0
Instructions d'emballage ADR	:	P207 LP200
Dispositions spéciales d'emballage ADR	:	PP87 RR6 L2
Dispositions pour l'emballage en commun ADR	:	MP9
Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	:	
Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	:	
Code-citerne ADR	:	
Dispositions spéciales citernes ADR	:	
Véhicule pour le transport en citerne	:	
ADR catégorie de transport	:	2
ADR code de restriction en tunnel	:	D
Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR	:	CV9 CV12
Dispositions spéciales - Colis	:	V14
Dispositions spéciales - Vrac	:	
Dispositions spéciales - Exploitation	:	S2
ADR Danger n° (code Kemler)	:	

RID

Dispositions particulières	:	190 327 344 625
Quantité limitée (LQ)	:	1 L
Quantités exceptées	:	

ADN

Dispositions particulières	:	190 327 344 625
Quantité limitée (LQ)	:	LQ 2
Quantités exceptées	:	

SURFACE AND WHITEBOARD-FOAM CLEANER 400ML

IMDG

Dispositions particulières	:	63 190 277 327 344 381 959
Quantité limitée (LQ)	:	See SP277
Quantités exceptées	:	E0
Instructions d'emballage	:	P207 LP200
Dispositions spéciales d'emballage	:	PP87 L2
Instruction(s) IBC	:	
Dispositions IBC	:	
Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	:	
Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	:	
Codes EmS	:	F-D, S-U
Arrimage et manutention	:	Catégorie None SW1 SW22
Séparation	:	SG69
Propriétés et observations	:	

IATA

PCA - Quantités exceptées	:	E0
PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage	:	Y203
PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage	:	30kg
PCA - Packing Instructions	:	203
PCA - Quantité nette maximale par emballage	:	75kg
CAO - Instructions d'emballage	:	203
CAO - Quantité nette maximale par emballage	:	150kg
Dispositions particulières	:	A145 A167 A802
Code ERG	:	10L

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates	Aucun
Substances Annex XIV	Aucun
Substances Annex XVII	Aucun

Teneur en COV	10 %

- – RÈGLEMENT (CE) N° 907/2006 DE LA COMMISSION du 20 juin 2006 modifiant le règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil relatif aux détergents, afin d'adapter ses annexes III et VII. Le règlement a été publié au Journal officiel de l'Union européenne n° L 168/5 le 21 juin 2006 ;
- – RÈGLEMENT (UE) 2016/918 DE LA COMMISSION du 19 mai 2016 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et mélanges. Le règlement a été publié au Journal officiel de l'Union européenne n° L 156, le 14 juin 2016 ;

SURFACE AND WHITEBOARD-FOAM CLEANER 400ML

- – RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions applicables aux substances chimiques (REACH) (JO L 203 du 26.6.2020, pages 28–58) ;
- – DIRECTIVE DU CONSEIL du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs d'aérosols (75/324/CEE) (JO L 147 du 9.6.1975, p. 40)
- – Le 16 décembre 2008, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques et des mélanges a été signé. Ledit règlement a modifié et abrogé les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et le règlement (CE) n° 1907/2006 (le règlement REACH). Le règlement a été publié au Journal officiel de l'Union européenne n° L 353, volume 51 du 31 décembre 2008 ;
- – RÈGLEMENT (CE) n° 648/2004 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 31 mars 2004 relatif aux détergents (JO L 104/1 du 8.4.2004, p.001-0035) ;
- – Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques (REACH), instituant une Agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil, le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission, la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/ CE et 2000/21/CE (Journal officiel de l'Union européenne n° L 396, 30-12-2006, correction d'erreurs – n° L 136/3, 2007-5-29) ;
- – L'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR).

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	30/11/2022		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aerosol 1	Aérosol - Catégorie 1
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Carc. 1A	Cancerogénité - Catégorie 1A
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Gas 1	Gaz inflammable. - Catégorie 1
H220	Gaz extrêmement inflammable
H222	Aérosol extrêmement inflammable
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
H272	Peut aggraver un incendie; comburant
H301	Toxique en cas d'ingestion
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

SURFACE AND WHITEBOARD-FOAM CLEANER 400ML

H340	Peut induire des anomalies génétiques - indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger
H350	Peut provoquer le cancer - indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Muta. 1B	Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 1B
Ox. Liq. 3	Liquides comburants - Catégorie 3
Press. Gas	gaz sous pression
Skin Corr. 1C	Corrosion cutanée - Catégorie 1C
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Catégorie 2

*** *** ***